



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de janvier 2020

Mot du préfet

Le 9 mai prochain se tiendra le Gala des Perséides de la Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce (CCINB), qui vise à mettre en valeur le dynamisme et les initiatives de la communauté d'affaires de notre territoire.

Cette année encore, notre MRC présente l'un des prix du gala, mais cette fois, il s'agit de la toute nouvelle catégorie « Environnement », qui cadre parfaitement avec notre démarche « Ensemble vers le zéro déchet ».

Vous avez mis sur pied un programme d'information, de sensibilisation et d'éducation sur les bonnes pratiques pour l'environnement? Ou encore vous avez modifié votre gestion des matières résiduelles pour qu'elle soit plus saine? Alors la catégorie « Environnement » est pour vous. En effet, les industries, les commerces et les OBNL qui ont réalisé un projet qui vise à protéger l'environnement peuvent remplir un cahier de candidature, disponible en ligne sur le site de la CCINB. Ne ratez pas votre chance!

L'invitation vous est lancée!

Gaétan Vachon, préfet

Survol de la séance régulière du 21 janvier 2020

Désaccord envers le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle

Le conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce a exprimé par écrit au gouvernement du Québec son désaccord envers le projet de loi n° 48, intitulé « Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles ».

Déposé le 5 novembre 2019 à l'Assemblée nationale, ce projet de loi vise à plafonner l'évaluation foncière agricole, ce qui aura un impact direct important sur les finances des municipalités tout en portant une atteinte à l'autonomie municipale.

Nous dénonçons aussi l'iniquité que cela engendrera entre les autres contribuables municipaux, entre autres parce que les municipalités devront les taxer davantage pour récupérer les revenus fiscaux perdus.

Le conseil demande donc au gouvernement de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole.

Reconduction d'une aide financière à la caravane de la récupération du CFER de Beauce

Pour 2020, la MRC de La Nouvelle-Beauce est heureuse de reconduire son aide financière de 2 000 \$ à la caravane de la récupération animée par les élèves du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) de Beauce.

La caravane de la récupération visitera les écoles primaires et secondaires de la Nouvelle-Beauce afin de sensibiliser les élèves au principe des 3R, soit la réduction du gaspillage, le réemploi des objets et le recyclage des matières. Le montant attribué contribuera à rembourser les coûts rattachés à la tenue de ces activités.

Visitez www.nouvellebeauce.com

Source et information :

Cynthia Gagnon
Agente aux communications et rédactrice
MRC de La Nouvelle-Beauce
cynthiagagnon@nouvellebeauce.com
Tél. : 418 387-3444, poste 4161



Pour entrevue :

Gaétan Vachon, préfet